

Procès-verbal : Assemblée Décisionnelle Spéciale de l'AECETE

Date de l'Assemblée: 28 janvier 2016

Date de la mise au propre du procès-verbal : 30 janvier 2016

Présences :

-Cindy Beaulieu	-Arnaud Fontaine	-Maria Isabel Velez
-Geneviève Rioux	-Antony Laberge	Marquez
-Charles Gignac	-François Clayer	-Audrey Moffett
-Sandrine Bureau	-Alexandre Royer-	-Sarah Goubet
-Pierre Masselot	Lavallée	-Shiva Tirdad
-Louise-Emmanuelle Paris	-Roxanne Richard	-Aimane Barhoumi
-Marc Lerquet	-Mouna Doghri	-Adam Tareq Benguit
-Marianne Blanchette	-Vincent Laderriere	-Ayed Dhouha
-Caroline Doose	-Yassine Ouarda	-Vincent Dubé-Bourgeois
-Khalid Oubennaceur	-Paul-Michel Farah	-Simon Gernez
-Fannie Tremblay	-Dominic Theriault	-Yao Bigah
-Rahma Rahal	-Charles Authier	- Kochoni Gbatchin
-Nastaran Saberi	-Aurélié Gicquel	Monsounmola
-Aïda Dasilva		

Charles-Olivier Poulin-Carrier est désigné président de l'assemblée.

François Clayer propose l'ouverture de l'assemblée à 12h15

Charles Gignac appuie la proposition

1. Acceptation de l'ordre du jour

Louise-Emmanuelle Paris propose l'ordre du jour.

Fanny Tremblay appuie la proposition.

Alexandre Royer-Lavallée propose d'ajouter un point au varia : «Formation en vulgarisation scientifique»

Louise-Emmanuelle Paris appuie la proposition.

Aucune personne ne s'oppose à l'ordre du jour tel que modifié.

2. Élection du président du prochain Congrès INRS-ETE (novembre 2016)

Aucune candidature n'a été reçue.

Charles Gignac présente la description du poste et des responsabilités.

Roxanne Richard demande si un comité est déjà formé.

Khalid Oubennaceur répond que c'est la tâche du président élu de former le comité.

Audrey Moffett ajoute qu'une liste de tâches a été établie pour chaque poste afin de faciliter la transition.

Marc Lerquet demande en quoi consiste le rôle du congrès. Charles Gignac répond qu'il s'agit d'une plate-forme d'échange des travaux des étudiants de l'INRS, mais aussi de tout ce qui fait à l'INRS et dans les universités aux alentours.

Vincent Dubé-Bourgeois se demande si on ne pourrait pas combiner ce congrès avec la Journée de Sciences de la Terre (JSTE). François Clayer explique que les JSTE ont pour but de consolider le partenariat entre l'université Laval et l'INRS dans les Sciences de la terre, alors que le Congrès est pour le centre ETE.

- **Réception des candidatures**

Alexandre Royer-Lavallée propose sa candidature au poste de président du Congrès INRS-ETE.

Louise-Emmanuelle appuie la proposition

Alexandre Royer-Lavallée se présente brièvement.

- **Élection**

Une élection est organisée. Alexandre Royer-Lavallée sort de la salle.

Charles-Olivier Poulin-Carrier demande si le vote est nécessaire. Personne ne se manifeste.

Alexandre Royer-Lavallée est élu à l'unanimité.

3. Règles d'attribution des bourses de voyage

- **Présentation générale du problème**

François Clayer explique que l'AECETE reçoit des demandes de bourses avec des profils un peu différents : excursions, congrès, etc. Il faut donc établir des règles pour l'attribution de ces bourses.

- **Proposition du texte**

François Clayer passe à travers le document.

Une question est posée sur la définition de l'admissibilité. François Clayer répond qu'il s'agit de qui peut faire une demande.

Un débat a lieu à savoir s'il faudrait que ce soit absolument le directeur de recherche qui «certifie que le séjour envisagé s'inscrit dans le cursus de l'étudiant». François Clayer propose que ce soit le financeur principal qui signe la lettre. Charles Gignac rétorque que le directeur de recherche est celui qui est garant du parcours académique, ce qui justifie que ce soit lui qui signe la lettre.

Louise-Emmanuelle Paris propose de demander un formulaire que le directeur de recherche aurait à signer, plutôt qu'une lettre.

Aimane Barhoumi trouve injustifié que les membres qui siègent dans le comité de sélection soit les représentants des étudiants au doctorat, et non ceux de la maîtrise.

Sarah Goubet demande si les dossiers pourraient être traités de façon anonyme.

Caroline Doose demande si une personne peut se présenter plusieurs fois.

Khalid Oubennaceur répond qu'il serait mieux de laisser la chance à d'autres.

Audrey Moffett suggère qu'il pourrait y avoir une période d'admissibilité (par exemple : une demande de bourse aux 2 ans).

Mouna Doghri propose de rajouter une pénalisation si une personne a déjà reçu une subvention.

Charles Gignac trouve qu'il serait pertinent d'avoir une grille détaillée sur les différents critères.

- **Acceptation du texte tel que proposé**

Charles-Olivier Poulin-Carrier demande que quelqu'un propose le texte tel qu'il est présenté.

Charles Gignac propose le document tel qu'il est présenté.

Vincent Dubé-Bourgeois appuie la proposition.

- **Révision du texte**

Charles Gignac propose l'ajout suivant au point admissibilité.

«Tout étudiant est admissible qu'à une seule bourse par année budgétaire.»

Audrey Moffett appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Louise-Emmanuelle propose l'ajout suivant : **«Toutefois, la priorité sera donnée aux étudiants qui n'ont jamais obtenu la bourse.»**

Mouna Doghri appuie la proposition.

Un débat a lieu sur cette proposition.

Yao Bigah considère qu'il ne s'agit pas d'un critère d'admissibilité, mais d'un critère de sélection.

Kochoni Gbatchin Monsounmola trouve que ce point est contradictoire : la personne est admissible, mais n'est plus prioritaire.

François Clayer suggère qu'on pourrait enlever des points aux personnes qui ont déjà reçu la bourse.

Audrey Moffett affirme que ce point est un critère de sélection et qu'on devrait donc l'enlever du point admissibilité.

Mouna Doghri demande le vote pour cette question.

La proposition est rejetée à majorité.

Une discussion à lieu pour déterminer s'il faut remplacer le directeur comme signataire du formulaire ou de la lettre par un autre garant scientifique.

Audrey Moffett propose les modifications suivantes (en rouge).

Louise-Emmanuelle Paris appuie la proposition.

*Pour présenter une demande de bourse, il faut soumettre avant la date limite pour l'abandon de cours sans mention d'échec au dossier universitaire (ex.: 23 février 2016) un **formulaire** de demande au Responsable du comité vie scientifique incluant les éléments suivant :*

- *une description et justification du projet de voyage/congrès : bref résumé du projet de voyage OU de la participation au congrès. Ce texte de 200 à 300 mots doit mettre en valeur la pertinence de ce voyage/congrès pour votre formation. Une preuve d'acceptation du résumé au congrès (uniquement pour les congrès).*
- *Résumé soumis au congrès OU livret descriptif du voyage détaillant l'itinéraire et les activités jour par jour*

- *Un budget détaillé incluant toutes les sources de financement et toutes les dépenses prévues. Attention, la bourse offerte par l'association ne pourra couvrir en aucun cas l'intégralité des frais, elle n'a qu'un but d'encouragement.*
- *Une signature du directeur de recherche.*
- *Une signature facultative appuyant la candidature de la part du directeur/tuteur/responsable scientifique*

Un vote a lieu sur cette proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

François Clayer propose la modification suivante au point comité (en rouge) :

La proposition est appuyée par Louise-Emmanuelle Paris.

Le comité de sélection est composé du Responsable du comité vie scientifique ainsi que deux membres du comité de coordination de l'association parmi les suivants :

- *Président*
- *Vice-Président*
- *Représentant des étudiants au doctorat en Sc. de la Terre*
- *Représentant des étudiants au doctorat en Sc. de l'Eau*
- *Représentants des étudiants à la maîtrise de recherche en Sc. de l'Eau*
- *Représentant des étudiants à la maîtrise professionnelle en Sc. de l'Eau*
- *Représentants des étudiants à la maîtrise en Sc. De la Terre*

Dans le cas où le Responsable du comité vie scientifique est candidat, le président et/ou vice-président le remplace.

Personne ne demande le vote. L'amendement est adopté à l'unanimité.

Louise-Emmanuelle Paris propose la modification suivante au point «critère de sélection» :

«Si un candidat a déjà reçu la bourse, 2 points seront enlevés au total de ses points.»

Personne ne demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Louise-Emmanuelle Paris propose d'ajouter : **«en cas d'égalité, la sélection du(des) candidat(s) est à la discrétion du comité».**

Fannie Tremblay appuie la proposition.

Après une discussion, le vote est demandé par Louise-Emmanuelle Paris.

La proposition est adoptée à majorité.

Vincent Dubé-Bourgeois propose que le comité de sélection prépare une grille de sélection et qu'elle soit accessible à tous les juges et candidats.

Louise-Emmanuelle Paris appuie la proposition.

Personne ne demande le vote. L'amendement est adopté à l'unanimité.

Moona Doghri propose d'ajouter : «**Tout dossier incomplet ne sera pas traité**».

Vincent Dubé-Bourgeois appuie la proposition.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Le cas de l'anonymat dans les traitements des demandes est discuté.

Après une discussion, un vote sur l'idée de traiter les demandes de façon anonyme a lieu.

Cette idée est rejetée à majorité.

Fanny Tremblay propose l'adoption du document tel que modifié.

Louise-Emmanuelle Paris appuie la proposition.

Personne ne demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Prochaines activités de l'association

François présente les prochaines activités organisées par l'AECETE :

- Hockey tous les vendredi midis

- Midi jeux prochainement

- Groupes Facebook pour soccer et ski (alpin et de fond)

- Vin & Fromage :

Sarah Goubet demande d'éliminer la date du 14 avril parmi les possibilités.

Louise-Emmanuelle Paris propose de proposer les dates via un doodle.

La proposition est appuyée par Audrey Moffett.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Réunion d'information/bilan pour potager

Le potager sera renouvelé. Une réunion d'informations aura lieu prochainement.

5. Varia

- JSTE 2016 – 18 mars 2016

Un appel aux auteurs a été lancé.

- Ma Thèse en 180 secondes

Les inscriptions se font avant le 7 mars 2016. Le concours est officiellement ouvert. Normalement, il devrait y avoir le concours anglophone. Cela reste à confirmer.

- Affichage sur le babillard

Il n'y a actuellement aucun contrôle sur ce qui est affiché.

Audrey Moffett propose que le responsable des communications énonce les informations sur le fonctionnement du babillard à tous les étudiants.

Louise-Emmanuelle Paris propose que la signature du président ou du responsable des communications, ainsi que la date d'échéance, soient écrites sur les documents.

- Prochaine réunion du comité exécutif

Un doodle sera fait.

-Formation en vulgarisation scientifique

Alexandre Royer-Lavallée présente l'idée de projet. Un doodle sera fait pour sonder l'intérêt et des démarches seront effectuées auprès de l'administration afin de discuter de la possibilité d'offrir cette formation.

Louise-Emmanuelle propose la fermeture de l'assemblée.

François Clayer appuie la proposition.

L'assemblée est fermée à 14h13.